

le luxe des habits et des repas ; elles organisent tout un système d'espionnage ; elles interdisent la sortie de la ville. On y relève comme exemple de fanatisme (tant reproché à l'inquisition) cet article de haute intolérance : « Que
« nul de quel estat et conditions qu'il soit, ne soit si osé
« ne hardi, en manière quelconque, de procurer ne prati-
« quer secrètement ni ouvertement, d'abolir et faire cesser
« la parole et service de Dieu et de son saint Evangile,
« ne d'avancer de revenir à la loy papistique, sur peine de
« perdition de la vie. »

On pourrait comparer quelques-uns des articles de ces *criées* avec ceux qui ont été ordonnés à Lyon, après la surprise du baron des Adrets, en 1561 ; on y trouverait la même rigueur et les mêmes excès de pouvoir ; l'influence de Calvin fut très forte et engendra des maux terribles sur notre malheureuse ville.

Malgré ce gouvernement à la spartiate, Genève conserva son indépendance ; c'est une des singularités remarquables de l'histoire de cette République, où les idées de réforme religieuse et de libertés politiques ont précédé Calvin.

M. de Cazenove termine son excellente introduction par quelques considérations judicieuses sur la tendance de plusieurs gouvernements à écarter toute idée religieuse et d'arriver à la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. Il déplore, non sans raison, ces effets de l'orgueil humain, « funeste rêve de la libre pensée. »

La réimpression de ce curieux document a été confiée aux presses de M. Mougin-Rusand ; c'est dire qu'il se présente avec un luxe de bon goût, une heureuse imitation de l'édition première et une correction soignée.

V. DE VALOUS.